

L'hon. M. Hellyer: Votre principe est une absurdité pure.

M. Fisher: Il me semble qu'on pourrait presque renverser la situation et dire que c'est peut-être l'entreprise privée, sous la forme des banques, qui subventionne le gouvernement, ce qui pourrait nous donner une véritable question de principe. Il me semble que nous devrions peut-être demander à l'honorable député de Trinity d'expliquer davantage le principe qu'il a énoncé au nom du parti libéral aujourd'hui, ce principe qui s'oppose à tout mélange de l'entreprise privée et de l'entreprise publique.

Il me semble que le ministre a été fort cruel lorsqu'il a dit que la considération que méritent les chômeurs vient bien avant ce grand principe du parti libéral. Nous sommes très heureux de connaître l'attitude du parti libéral à l'égard de questions de principe telle que celle-ci qui interdit tout commerce entre le gouvernement et l'entreprise privée en matière de subventions. Il me semble que cela soulèvera bien des dénégations de la part du parti libéral, y compris une dénégation de l'économie mixte dont le chef de l'opposition a parlé.

Cela soulèvera une question au sujet du rôle de la Société centrale d'hypothèques et de logement et même au sujet du rôle d'entreprises telle que l'*Eldorado*, société de l'État qui semble faire parler d'elle ces jours-ci, pour ce qui est de ses rapports avec l'entreprise privée. De fait, il y a des entreprises privées bien connues qui déjà avaient quelque chose à voir au parti de l'honorable député. Je ne tiens pas à en dire davantage, sauf qu'il a été réjouissant d'entendre cette petite discussion au sujet des principes. Nous connaissons maintenant l'attitude du ministre des Finances. Nous connaissons maintenant l'attitude du parti libéral, comme l'a exposée l'honorable député de Trinity.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur le président, les propos tordus et tortueux que nous venons d'entendre de la bouche de l'honorable député de Port-Arthur sont des inepties politiques de la plus belle eau qui ne méritent même pas qu'on les relève, encore moins qu'on les retienne. L'honorable député a une telle facilité pour s'embourber à la première occasion qu'il est fort possible qu'il n'ait pas reconnu l'autre principe ici en cause. Je veux dire que le gouvernement pourrait fort bien recourir à cette campagne publicitaire pour remplir les poches de ses amis et saisir cette occasion pour des fins de favoritisme politique.

J'ai examiné une ou deux de ces réclames et, à mon avis, on peut les interpréter aussi bien comme de la propagande politique que

[M. Fisher.]

comme un encouragement au service particulier qu'elles cherchent à stimuler. J'espère que le gouvernement, dans la dépense des deniers publics, évitera les engagements financiers dont le but principal, sinon le seul, est d'essayer de gagner des amis au gouvernement et d'influencer les gens, d'autant que le gouvernement se prépare à faire de nouveau appel au jugement de la population canadienne.

(Texte)

M. Valade: Monsieur le président, je n'avais pas l'intention de participer à ce débat, parce que je sais que nous aurons l'occasion d'y revenir lors de l'adoption des crédits du ministère du Travail.

Toutefois, je tiens à réfuter les remarques tout à fait inopportunes de l'honorable député de Maisonneuve-Rosemont (M. Deschatelets), à l'effet que la méthode employée par le gouvernement conservateur pour stimuler l'emploi au pays avait été une faillite complète. Je pense qu'il est complètement dans l'erreur. Il aurait plutôt dû mentionner que la politique du parti libéral provincial était une faillite complète, puisqu'il ne s'est pas prévalu des facilités que le gouvernement conservateur mettait à sa disposition en vue de créer de l'emploi. Contrairement à la faillite à laquelle faisait allusion mon ami, il y a quelques instants, 15,000 emplois de plus ont été créés dans la ville de Montréal, cette année, grâce à la politique du gouvernement conservateur...

(Traduction)

M. le président suppléant: A l'ordre! Le président a fait preuve de beaucoup de tolérance au cours de ce débat. Somme toute, nous parlons de la publicité à l'égard du chômage saisonnier. Nous ne débattons pas l'ensemble de la question du chômage dans les diverses régions du Canada.

M. Valade: Je disais simplement, monsieur le président, que, par suite de la publicité faite à Montréal, 15,000 possibilités supplémentaires d'emploi avaient été créées.

M. Carter: Monsieur le président, je voudrais simplement rétablir les faits à propos de ce qu'a dit, il y a quelques instants, le député de Port-Arthur. L'honorable représentant de Port-Arthur semble s'être embrouillé dans ses principes, si, en général, il en a. Tout le principe en jeu, et tout l'argument qu'essayait de développer le député de Trinity, c'est que nous devons être honnêtes et francs dans ce que nous entreprenons. Nous ne devrions pas recourir à des subterfuges afin d'atteindre indirectement un objectif auquel, pour des raisons politiques, nous préférons ne pas nous attaquer